



Assurance des entreprises
Conditions particulières
Contrat 368-5912

Intact Compagnie d'assurance
2450 rue Girouard Ouest
Saint-Hyacinthe QC J2S 3B3

Nom et adresse postale de l'Assuré
9169-6732 Québec Inc.
879 rue LIÉNARD
QUÉBEC, QC G1V 2W6

Courtier 2629
Tremblay Cantin Assurances inc.
575, boulevard De Quen ALMA QC
G8B 5Z1
Tél. 800 363 8697

Renseignements généraux

Intact Compagnie d'assurance, ci-après nommé l'Assureur.

Type de document

RENOUVELLEMENT

Durée

Du 24 avril 2026 au 24 avril 2027
À 0h01, heure locale à l'adresse postale de l'Assuré indiquée ci-dessus

Méthode de facturation

Perception assuré

Prime totale du contrat 1 416 \$

Moins de papier, plus de commodité!
Pour recevoir vos documents d'assurance électroniquement,
parlez à votre courtier.



Cette police comprend des clauses pouvant limiter le montant à payer

Responsabilité civile

Garanties	Formulaire	Franchise \$	Montant de garantie \$
Responsabilité civile des entreprises - Max	091.0-5		
Garantie A - Dommages corporels et matériels - par sinistre			2 000 000
Garantie A - Responsabilité pour Abus - montant global			2 000 000
Garantie A - Montant global pour risque produits - après travaux - par période d'assurance			2 000 000
Garantie A - Franchise applicable au dommage matériel		1 000	
Garantie B - Préjudice personnel et préjudice imputable à la publicité - par personne			2 000 000
Garantie C - Frais médicaux - par personne			50 000
Garantie D - Responsabilité locative - par lieu		500	500 000
Avenant - Montant global général	090.3-1		5 000 000
Exclusion Liée à la Pyrite ou Pyrrhotite	112.0-1		
F.P.Q. no.6 - Police d'assurance automobile du Québec - Formule des non-propriétaires	094.9-1		2 000 000

Information de tarification

Lieux, biens et activités	Base de prime
Services de secrétariat ou de soutien administratif	Prime fixe
Elagage 'essouchage-abattage arbres a la scie, taille de haies.	Prime fixe

Montants des recettes déclarées au dossier à des fins de tarification et de couverture* 75 000\$

*Note - Le montant ci-haut inclus uniquement les activités dont la tarification est établie selon les recettes.

Dispositions supplémentaires

	Formulaire
Exclusions communes	003.1-8
Avenant de déclaration d'une situation d'urgence	003.2-4
Exclusion relative aux substances perfluoroalkylées et polyfluoroalkylées (SPFA)	057.7-1
Exclusion de la responsabilité civile - Données électroniques et sinistre lié au cyberrisque	057.8-1
Dispositions générales	240.0-8
Clause relative aux Garanties hypothécaires (Approuvé par le BAC)	242.0-1

En cas d'urgence

En cas de sinistre grave en dehors des heures d'ouverture, veuillez composer le numéro suivant :

1 866 464 2424